



## ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Personne morale constituée en 1986 sous le nom de Association des usagers de la langue française, en vertu de la III<sup>e</sup> partie de la Loi sur les compagnies (chap. C-38)

Fondateur et président honoraire : Robert Auclair

### RÉFÉRENCE

Le mot **référence** est employé correctement dans bien des expressions, par exemple, ouvrages de référence – références au bas de page, en note – numéro de référence attribué à un dossier pour le classement – prendre des références sur une personne – servir de référence à quelqu'un – avoir de bonnes références.

Certains emplois sont toutefois à éviter parce qu'ils sont alors des traductions littérales de l'anglais.

- terme de référence (d'une commission)  
*terms of reference* attributions, mandat, compétence
- référence à une commission  
*reference to a committee* renvoi à une commission
- service de référence de main-d'œuvre service de présentation de main-d'oeuvre
- sans référence supplémentaire  
*without further reference* sans plus de formalités
- à des fins de référence  
*for reference purposes* à titre documentaire
- point de référence (d'un rapport) point de repère
- salle de référence salle de lecture, de documentation
- numéro de référence numéro de commande
- lettre de référence lettre de recommandation
- référence médicale ( *referral* )  
(décision d'un médecin d'orienter un malade vers un spécialiste ou de recommander un traitement médical) orientation ou recommandation d'un médecin

Voir :

Constance FOREST et Denise BOUDREAU. *Le Colpron : le dictionnaire des anglicismes*

Jacques LAURIN. *Nos anglicismes*

Lionel MENEY. *Dictionnaire québécois-français*

Marie-Éva de VILLERS. *MULTIdictionnaire de la langue française*

Pierre DAVIAULT. *Langage et Traduction*

OQLF. *Banque de dépannage linguistique*

OQLF. *Le grand dictionnaire terminologique*

Octobre 2014